

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 7 octobre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 7 octobre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beaudet, André Désilets.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2014-10-105 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2014-10-106 Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2014 et le suivi.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 2 septembre 2014, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2014-10-107 Adoption des comptes.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 207 435.03\$, dont 8 628.60\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2014-10-108 Paiement des citoyens du périmètre urbain-installation septique.

Considérant l'adoption du règlement # 2014-268;

Considérant une subvention de 50% pour un maximal de 3 000\$ pour les citoyens qui se conforme;

En conséquence,

La conseillère Manon Beaudet propose de défrayer les citoyens s'étant conformé aux exigences du Q2r22 ; 220, de l'Église, 230, de l'Église, 370, rue Ste-Hélène, 370, rang 3, 451, rang 3.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-10-109 Employé pour le déneigement d'hiver.

Les membres du conseil ont rencontré un futur employé pour le déneigement, une autre rencontre aura lieu pour définir les tâches une décision sera prise à la prochaine séance ordinaire.

Affaires nouvelles.

Aucune affaire nouvelle

Période de questions.

Discussion sur divers sujets.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 19 h 55. La séance est close.

Denis LAMPRON,
Maire

Suzie CONSTANT,
Secrétaire de la séance